

Philippe Madec

Bâtir ensemble l'en-commun

Pour le livre Le Pouvoir et la Participation de Michèle Young, préface Christiane Taubira.

Avant tout, écouter pour entendre

Ecouter un territoire habité pour le comprendre, et venir à sa rencontre, c'est la disposition élémentaire de l'étranger bienveillant – ce que peut être ou devenir l'architecte, car même invité à œuvrer dans le lieu où il vit, il ne le perçoit pas comme son voisin, sa famille, l'autre à ses côtés.

Ecouter un territoire avant de le ménager, pour l'aménager, c'est prêter l'oreille à toutes les voix qui s'expriment, par tous les chemins accessibles. D'une part percevoir un territoire physique par sa topographie, son ensoleillement, ses températures et pluviométries, orientation et régime des vents, par un diagnostic de la faune et de la flore, d'autre part voir ce même territoire habité par la quantité de sa population et la courbe des âges, les profils socioprofessionnels, les projets politiques en cours, le vote, les bassins de vie et la vie quotidienne, etc. L'entendre ainsi selon les points de vue d'un savoir objectif, parfois scientifique, est indispensable, mais cela ne suffit pas.

Le territoire n'est pas seulement le réceptacle d'une population et d'un climat. Il est une pièce de la terre humaine. Les êtres humains ne font pas seulement population et statistique. Ils sont sociétés, cultures, patrimoines matériels et immatériels. Ils inventent des « figures historiques cohérentes »¹, d'un quartier de ville à un autre, autant que d'une région l'autre, d'un pays l'autre. Ils nourrissent d'envies allant de soi de confort et de paix, de sécurité et de sérénité, des désirs, des souhaits nés de leur quotidien. Ils ont souvent peur des projets et de l'avenir, comme du nouvel arrivant. Par ailleurs, ils savent installer des récits qui redonnent sens à leur vie, à la vie. Ils créent des pratiques sociales inédites, aussi peu repérables que l'économie solidaire, parfois plus généreuses encore, invisibles donc. Ils s'associent, ils coopèrent, ils s'engagent, ils aident, ils sont bénévoles.

Pourquoi ignorer cette épaisseur des territoires qui adaptent ou réorganisent le territoire physique ? Je n'en vois pas de raison. D'autant plus qu'aujourd'hui, les citoyens - dont la loi soutient l'émancipation - donnent existences et histoires à ces territoires, et demandent à être entendus. Ils veulent devenir, avec raison, partie prenante du monde construit pour eux... et avec eux donc.

J'ai toujours cherché à comprendre ce que la Bretagne de mes origines m'avait offert. C'est d'une part, la vision d'une intense relation entre la culture et la nature, et de l'autre, la certitude que prendre garde à la nature signifiait prendre soin des hommes, de ces créatures de nature qui sont peut-être les plus à même à se dénaturer, alors qu'elles sont toujours chevillées aux quatre éléments et à la planète Terre. Entendre un territoire, c'est entendre la terre et les hommes, en particulier tous les hommes concernés par le projet auquel je suis invité à participer.

Raffermir

Les démarches participatives assurent une large pertinence à tout projet. Elles les renforcent en ce qu'elles leur offrent des fondations plus justes, issues d'une meilleure compréhension des couches profondes, celles qui resteraient autrement dans le non-perçu, le non-entendu ou le non-dit - souvent parce qu'on les y maintiendrait. Ces approches affermissent les traits du dessein, avant tout par une meilleure intelligence des enjeux humains spécifiques au projet lui-même. Car plus l'éventail des données intégrées est large, plus le projet devient congru, c'est-à-dire - à mon sens : situé, habité.

Au moment où l'architecte ou l'urbaniste reçoit le programme général du projet qu'on lui confie, il n'en recueille en fin de compte que certains aspects : le site, le tableau des mètres carrés à construire, le budget pour y parvenir, un cadre réglementaire qu'organisent des lois, un certain nombre de conventions et quelques intentions. Pourtant, quand l'architecture parvient à répondre à la question qui n'a pas été posée, mais au-delà donc, à la question sous-tendue, le projet s'avère bien plus essentiel.

Le processus de projet est une réalisation, c'est-à-dire le passage au réel d'intentions, d'idées, de besoins. Le grand maître américain Louis I. Kahn disait en substance : « je reçois des mètres carrés, j'en fais des espaces ». Car il s'agit bien de cela, de transmuter en lieux à vivre des données économiques ou autres, chiffrées ou non.

Être attaché à la réalité du monde dans lequel va se réaliser un projet, c'est-à-dire une nouvelle pièce du monde dans sa situation contextualisée, physique et humaine, est longtemps allé de soi. Puis le modernisme est passé par là avec sa puissante approche industrialisée, décontextualisée, globalisée, de solutions génériques : « ce qui a fonctionné quelque part, peut bien marcher ailleurs, voire partout » ! Pour maintenir ouverte cette manière révolue, il suffit de ne pas entendre la spécificité des situations de projet. Mais aujourd'hui, plus personne ne veut de cet « autisme projectuel ». Ainsi, lors de la séance du Comité Opérationnel 9, préparatoire à la loi Grenelle II, l'ensemble des associations, entreprises et personnalités présentes autour de la table a voté à l'unanimité le caractère indispensable de la participation citoyenne pour parvenir à un urbanisme durable.

L'attachement à la réalité des contextes, humains et physiques est revenu, non pas comme une manière naturelle, mais comme une revendication nécessaire, une lutte contre le cynisme de ceux qui croient encore en l'expression « Fuck context »². Il s'est même développé jusqu'à devenir la clé de l'approche écoresponsable contemporaine. C'est-à-dire de cette manière d'être et d'agir aussi bienveillante pour l'humanité et la Terre (dans une pensée globale), que pour la multitude des singularités produites par leurs innombrables occasions de rencontre, leurs innombrables expressions de l'établissement humain (dans une expression locale). Le projet s'attache à prendre garde aux siens, à ceux qui vont l'habiter.

Intelligence collective, pilier social et équité

Les démarches participatives reconnaissent et valorisent de fortes valeurs politiques et sociales.

La première en est la puissance de l'intelligence collective. Nombreux sont les exemples où l'assurance parfois suffisante du duo composé de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre échoue – malgré leur bonne volonté - à entendre la complexité d'un problème posé, et à trouver le programme et la réponse adéquats à une situation inédite. Faire appel à l'intelligence collective, en l'occurrence celle de la société ou de la communauté concernée par le projet, est la meilleure manière de trouver la solution *ad hoc*. Au-delà du débat citoyen, des ateliers d'urbanisme, de la mise en place de groupe de citoyens témoins ou d'un panel représentatif d'habitants, la co-conception ou l'appel à manifestation d'intérêt sont des dispositions d'une puissance inédite pour enrichir un projet architectural et urbain.

La deuxième valeur est la garantie d'un développement durable. Des quatre piliers qui le constituent - social, environnemental, économique et culturel -, le pilier social est le plus fragile, mais les démarches participatives le consolident par un effet de double bande. D'une manière directe en invitant les citoyens à réfléchir et intervenir sur la conception de leurs conditions de vie ; d'une manière indirecte parce qu'elles sollicitent une pensée du quotidien qui ne peut se développer qu'en revendiquant l'importance du pilier culturel, qui reconnaît que la quotidienneté est « toujours historiquement qualifiée et culturellement dense »³.

La troisième valeur est l'expression d'une équité qui est le fruit de la justice sociale. Les deux premières valeurs aident à ouvrir le face-à-face entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. Bien davantage, les démarches participatives servent à dépasser ce face-à-face traditionnel, paresseux huit-clos de ce duo habituel, parfois conflictuel. Même s'il s'avère que ce tandem fonctionne, souvent légitimé par la qualité des différents acteurs. Mais les exemples restent rares de grands maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre attentifs aux attentes sociétales. La plupart du temps, ils installent ensemble vis-à-vis de l'utilisateur une iniquité qui consiste à « savoir à sa place, à savoir mieux que lui ce qui est bon pour lui ». Conscient de cette situation et attentif à l'utilisateur, des architectes et des maîtres d'ouvrage se sont attachés à concevoir des bâtiments à l'usage aisé, flexible, évolutif. Mais franchir le pas qui consiste à inviter l'utilisateur à la table de dessin, le maître d'usage – comme l'appelle à juste titre l'UNSA⁴ -, reste un tabou qui se brise encore avec difficulté.

L'autorité du projet partagé

Le déploiement de telles démarches est contrarié par la survivance de postures anciennes, et pour certains acteurs du projet, par leur invraisemblable dépassement. Ces positions proviennent du romantisme ou du modernisme, celles du politique héros, phare, guide ou de l'architecte en artiste, qui se placent l'un et l'autre au-dessus du « peuple » qui les a élu ou mandaté. S'y ajoutent l'émergence, depuis la fin du XX^e siècle, de « starchitectes » qui se soucient peu du *vulgum pecus* et, plus récemment, la pratique « scientifique » de l'urbanisme dont l'instrumentation informatique complexe exclut toute possibilité de « mise en défaut » de la décision savante.

Les élus issus de la démocratie électorale pensent souvent, et à tort, que la démocratie participative empiète sur leurs prérogatives et acceptant difficilement leurs propres limites. Pourtant, la magnanimité que l'écoute procure les grandit et la force du choix qui leur revient en est accrue.

Les ingénieurs sont les tenants d'un savoir scientifique. Ils ont du mal à accepter que leur propos dépende du filtre culturel. Alors que s'il n'est pas compris par les citoyens, il n'existe pas. Pourtant cette compréhension culturelle le décuple, le déploie, lui offre sa puissance agissante.

L'habitant lui-même a du mal à remettre en jeu les conditions de sa vie quotidienne, même s'il est souvent le demandeur de la participation. Nombreux sont les citoyens acteurs qui ont déjà intégré les valeurs positives du développement durable et de la participation. Ils en sont d'ailleurs souvent les expressions de sa formule « *bottom-up* ».

Les architectes peinent à se défaire de leurs vieilles prérogatives de sachant absolu. Ils ont du mal à quitter leur revendication « romantique » au statut d'artiste et « cet abandon est douloureux »⁵. Ces démarches sont synonymes pour beaucoup de perte de capacité créative, alors que toutes les expériences témoignent d'un accroissement de la pertinence du projet, y compris formelle. La démarche participative ne fait pas de l'architecte un écrivain public qui, sous la dictée, dessine le projet souhaité. Le métier d'architecte possède des qualités spécifiques, notamment la spatialisation des conditions de vie. S'en passer serait une perte pour tous, comme oublier les autres compétences.

Tout cela renvoie à un changement du sens de l'autorité que la philosophe germano-américaine Hannah Arendt a aidé à comprendre, à une valorisation du projet comme autorité. Le sens de l'autorité

change. Dans la conception durable des établissements humains, nous cherchons moins à savoir « qui a l'autorité » qu'à trouver « ce qui fait autorité ». Et l'expérience de terrain montre que ce qui fait autorité naît du partage : un échange véritable, idéal, s'il exclut non seulement la contrainte mais aussi la persuasion, explique Hannah Arendt⁶. Quand on discute d'un projet avec les usagers, les maîtres d'ouvrage et les élus, quand on parle au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre élargie, quand on partage les raisons des décisions, quand on remet en jeu ces décisions, quand les arguments du projet se construisent dans ces aller-retour entre chacun, alors c'est le projet qui fait autorité : il représente aux yeux de tous, l'expression d'un accord, de leur accord.⁷

Appropriation, culture partagée et acceptabilité

Les démarches participatives outillent l'appropriation. Pour qu'un projet réalisé fonctionne dans la durée, il est nécessaire qu'il soit approprié aux usages de la vie quotidienne de ceux qui vont l'habiter, à leur culture. Et l'adéquation qui en découle est d'autant plus effective que le projet est approprié par ses usagers. Cette double acception du verbe « approprier à » et « approprier par » caractérise l'objet des démarches participatives : plus un projet est approprié à ses usages, plus il sera approprié par ses usagers. Plus tôt la participation commence, plus forte est l'appropriation. Plus longtemps elle se poursuit après la livraison de la réalisation, plus aimable est son usage.

Les démarches participatives débloquent les peurs et déclenchent des rencontres humaines inespérées, celles des autres acteurs longtemps oubliés : personnes âgées isolées, petites associations, historiens locaux, militants associatifs. Ces approches sont d'autant plus importantes que l'invention de la ville durable suppose un engagement individuel et collectif, vers une meilleure qualité du « vivre ensemble ». Elles favorisent une acculturation réciproque. On oppose souvent la culture populaire à la culture dite savante des architectes... parfois ignorante de la culture populaire. Mais ce fossé entre elles n'existe pas fondamentalement. Il sert surtout les intérêts de ceux qui l'utilisent pour asseoir leur soi-disant autorité. Les démarches participatives installent des échanges réciproques : les usagers apportent leurs savoirs sur la vie quotidienne, leurs lieux, leur culture et ses dimensions sociétales spécifiques ; l'architecte ouvre le coffre des solutions spatiales, de la qualité de vie, du confort, de la lumière et de la beauté. Il aide ainsi à la compréhension des nouveaux types de bâtiments bioclimatiques, éco-construits, économes et performants, comme de la ville durable émergente.

De cette manière, les démarches participatives assistent l'indispensable construction d'une culture partagée du projet, nécessaire à l'entente entre les acteurs. Et au-delà, au sens de l'histoire contemporaine, elles concourent à l'indispensable construction d'une culture commune de l'action écoresponsable : où en sommes-nous ? Quels outils avons-nous pour évoluer ? Quels sont les résultats escomptés ? Sans le partage de ces questions et des réponses disponibles, l'acceptabilité sociale du développement durable deviendrait difficile.

De nos jours, toutes les lois françaises et européennes sont frappées du sceau du développement durable et, parmi les ambitions les plus volontaires, il y a le *Facteur 4* : la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre du niveau 1990, à l'horizon 2050⁸. Ce commandement utile – bien qu'encore trop technocratique⁹ - implique tous les modes de vie et réclame une mutation dans les buts, les solutions et les expériences. Y parvenir nécessite que nous nous engagions tous : « Si on ne fait rien, on va vers une catastrophe écologique. On sent bien qu'il faut changer collectivement nos comportements »¹⁰, expliquait Jean Jouzel, le vice président du GIEC alors qu'il mettait au point les scénarii du dérèglement global à la veille du sommet de Paris 2015.

Le quotidien au futur

Avant tout, les démarches participatives s'intéressent à l'immédiat quotidien des gens qui sont concernés par le projet et à son évolution. Parce que, par sa propre nature, le projet d'architecture et d'urbanisme engage le futur, il convient que les démarches participatives s'impliquent sur les enjeux d'avenir et en débattent, même à l'aune de problématiques immédiates.

Cette condition apparemment ambiguë n'est pas paradoxale. Le monde déjà là est celui des préoccupations de la quotidienneté, de nos habitudes. Pourtant, il ne s'arrête pas aux choses journalières, aux petits gestes eux-mêmes, mais à l'ouvrage à faire, à la vie à vivre ensemble dans le temps long, dont les simples gestes concrets soudent la tenue. Notre condition se comprend dans un patient va-et-vient entre l'utilité et la préoccupation, l'activité affairée et le souci de soi ou de l'autre. Elle manifeste une coexistence avec le monde lui-même, les gens et les choses, et entre aujourd'hui et demain. C'est là que se joue la nécessaire révolution à mener, que se déjouent les pièges de la pensée abstraite et que se dénouent les pièges de l'hégémonie de la seule réponse technique aux crises environnementale et énergétique.

Le défi consiste à ouvrir des portes sur les dimensions contemporaines de l'habité, celles qui excèdent le contingent, et à offrir des perspectives inédites, souhaitables, désirables pour les citoyens et la société, pour l'avenir de notre planète, « pour les générations futures ».

Comment les démarches participatives pourraient-elles passer à côté de ce grand défi historique ? Autoriser le lendemain...

¹ - RICOEUR Paul, *Histoire et Vérité*, éd. du Seuil, Paris, 1955, p.296

² - EDELMANN Frédéric, « Rem Koolhaas : « Il faut cesser d'embaumer les villes », in M Le Monde du 04.09.2010, sur http://www.lemonde.fr/culture/article/2010/09/04/rem-koolhaas-il-faut-cesser-d-embaumer-les-villes_1406724_3246.html

³ - Propos de Gianni VATTIMO. Se reporter à STAQUET Anne, *La pensée faible de Vattimo et Rovatti : une pensée faible*, éditions de l'Harmattan, Paris, 1996. Se reporter aussi à VATTIMO Gianni, *Introduction à Heidegger*, éditions du Cerf, Paris, 1985.

⁴ - UNSFA : Union Nationale des Syndicats Français des Architectes

⁵ - LAGUARDA Alice, « L'éthique » in MADEC Philippe, *Le temps à l'œuvre citoyen. Plourin-Lès-Morlaix 1991-2004*, éd. Jean-Michel Place et Sujet-Objet, Paris, 2004, page 177.

⁶ - ARENDT Hannah, « Qu'est-ce que l'autorité ? » in *La Crise de la culture, Huit exercices de pensée politique*, éd. Gallimard, Folio Essais, Paris, 1972, p. 123

⁷ - MADEC Philippe, *Contribution à une conception écoresponsable de l'urbanisme*, Comop 9 du Grenelle II de l'environnement, Paris, hiver 2007/printemps 2008, sur www.philippemadec.eu

⁸ - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipwwwmedad/pdf/FACTEUR_4_La_reponse_au_defi_climatique_cle0afc2b.pdf

⁹ - Le Club de Rome avait défini en 1997 le *Facteur 4* selon une vision plus humaniste : "deux fois moins de ressources pour deux fois plus de bien-être". La politique européenne et française reprend le nom et lui confie un sens plus technocratique.

¹⁰ - JOUZEL Jean, in *Eco-FAUR, Aménager et urbaniser autrement*, par le Conseil Régional de Bretagne, Toot productions